

Compte rendu du Bureau 1^{er} avril 2020

Etaient présents (par téléphone):

Jean-Christophe Pagès, Jean-Christophe Gouache, Claudine Franche, Pascal Boireau et Emmanuel Roques.

Ordre du jour :

- 1) Saisine à valider**
 - 2) Points d'actualité du HCB**
-

1) Saisine à valider

- 1 saisine de la Direction générale de l'alimentation concernant la mise sur le marché d'un maïs.

Il s'agit d'un dossier déclaré valide par l'EFSA et soumis, pour trois mois, à la consultation des Etats membres. Cette saisine concerne la mise sur le marché du maïs NK603xT25xDAS-40278-9.

Compte tenu des conditions de travail actuelles des personnels du HCB, du départ d'une chargée de mission et de la mobilisation de l'instance sur de nombreux dossiers tels que les saisines dites « Coronavirus » et de l'attente d'une saisine suite à la décision du Conseil d'Etat, ce dossier ne peut être traité. Un courrier sera transmis à la DGAL.

2) Points d'actualité du HCB

- Saisines « coronavirus »

Le Bureau est informé que les saisines relatives à des demandes d'utilisation d'OGM en environnement confiné pour réaliser des recherches sur le SARS-CoV2 (responsable du COVID-19) et pour lesquels le HCB est tenu de les traiter en urgence, sont transmises au HCB par la DGRI à une cadence de 2 dossiers par semaine. Un bilan quantitatif plus précis sera réalisé et porté à la connaissance du Bureau au terme de cette procédure d'urgence.

- Saisine sur le projet de décret faisant suite à la décision du Conseil d'Etat

Comme évoqué lors de la dernière réunion du Bureau, le HCB sera saisi prochainement par le Gouvernement du projet de décret selon la préconisation du Conseil d'état. Le MTES a informé le président du HCB que ce dossier devra être traité sur un temps court, avec, selon la date d'arrivée de la saisine, une communication de son avis avant la fin du mois d'avril ; le HCB s'emploiera à tenir ce délai mais il est à ce jour difficile d'évaluer la durée de traitement de ce dossier sans connaître la structure de la saisine qui sera transmise au HCB.

- Assemblée générale du HCB

Compte tenu des mesures de confinement actuelles, l'AG fixée le 22 avril prochain est reportée au mois de mai, au mieux. Une date plus précise sera communiquée ultérieurement aux membres du HCB.